



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/16

Reçu en Préfecture le : 04/10/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 septembre 2016
D-2016/347

Aujourd'hui 26 septembre 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK

**"3ème Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté". Soutien aux initiatives associatives.
Complément à la délibération n° D-2016/228
du 6 juin 2016. Adoption. Autorisation.**

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur de la laïcité, de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, de la citoyenneté et de la diversité culturelle.

Cette volonté se traduit notamment, par le lancement d'un appel à projets sur ces thèmes, afin de valoriser les acteurs domiciliés ou pratiquant leurs activités sur le territoire bordelais dans le cadre d'une action collective intitulée la « Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté ». Cette quinzaine se déroulera cette année du 26 septembre au 15 octobre et proposera une programmation présentant les initiatives lauréates de l'appel à projets.

A ce titre, la Ville soutient les initiatives en apportant deux types d'aide : des conseils au montage du projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Le jury composé d'élus, de représentants de l'administration municipale et du Défenseur des droits, a reçu chaque porteur de projet déclaré recevable à l'issue d'un premier tour de sélection, et délibéré sur l'aide financière à apporter selon des critères liés à :

- l'impact sur la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité et de la laïcité, de la diversité culturelle et de la citoyenneté
- la faisabilité du projet,
- son originalité,
- son descriptif et la présentation (argumentation).

Pour cette année, 97 projets ont été reçus et soumis à l'avis du jury.

Réuni le 13 mai, le jury a reçu 34 porteurs de projets. Parmi eux, le jury a choisi de soutenir par une aide financière 23 projets.

Soit une ventilation des projets entre les budgets des délégations :

- Culture : projets soutenus à hauteur totale de 5 000 €
- Cohésion sociale et territoriale : projets soutenus à hauteur totale de 5 100 €
- Egalité et citoyenneté : projets soutenus à hauteur totale de 19 900 €.

En outre, afin d'offrir une programmation de qualité, et notamment ouverte sur le public scolaire, il a été décidé de soutenir deux compagnies complémentaires :

- la compagnie Illicite-Fabio Lopez proposera une adaptation dansée de l'ouvrage de Jules Renard « Poil de Carottes ». Inspirée tout autant du roman que de son adaptation cinématographique par Julien Duvivier, cette création du chorégraphe Fábio Lopez, ancien danseur de la compagnie Malandain, aborde par de sensibles tableaux les déboires de l'enfance et dissèque l'errance d'un enfant en proie aux sarcasmes et à la cruauté, comme un regard sur le poids de l'éducation et les affres d'une enfance stigmatisée. Ce spectacle sera créé à Biarritz le 13 septembre 2016 dans le cadre du festival international « le temps d'aimer la danse ». Bordeaux accueillera donc la première représentation « hors les murs » de cette chorégraphie. La répétition générale sera ouverte aux scolaires.

Le soutien qui lui a été accordé est de 3 000,00 €.

- la compagnie des Limbes : proposera le spectacle « Témoignage », un projet d'action artistique, impliquant au sein de l'équipe d'artistes professionnels des habitants de tous âges et de tous horizons en tant que lecteurs/acteurs qui viendront prendre la parole et témoigner d'histoires d'anonymes dont ils deviendront les dépositaires. En effet, il s'agit d'une mise en espace de poèmes écrits par Charles Reznikoff à partir de compte rendus de procès relatifs à des accidents de travail, des faits de racismes, des actes de violences divers, des vols etc.. ayant eu lieu aux Etats-Unis entre 1885 et 1915. Ce spectacle sera joué en 4 épisodes d'une durée de 30 minutes environ, dans l'une des salles d'audience du TGI de Bordeaux.

Le soutien qui lui a été accordé est de 3 500,00 €.

Ces dépenses sont envisagées hors appel à projets, sur les crédits disponibles.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2016, Egalité - Diversité - Opération P0740002 - Compte 6574 - CDR : Gestion DGSC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Marik FETOUH